



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1432

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Animation ressources humaines - Attribution de subventions aux associations ALLIES, Sud-ouest emploi, Techlid et Uni-Est pour leur programme d'actions 2016 dans le domaine des ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE)

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

**Rapporteur** : Madame la Conseillère déléguée Bouzerda

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Surla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Morage.

**Conseil du 19 septembre 2016****Délibération n° 2016-1432**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Animation ressources humaines - Attribution de subventions aux associations ALLIES, Sud-ouest emploi, Techlid et Uni-Est pour leur programme d'actions 2016 dans le domaine des ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE)**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

L'association ALLIES a été créée en 2009. Basée à Lyon, son objet social est d'animer le plan local pour l'insertion et l'emploi, de mettre en œuvre toute action qui répond aux difficultés professionnelles ou extra-professionnelles des demandeurs d'emploi de ce territoire, d'assurer des missions d'ingénierie en rapport avec ces difficultés et enfin d'accompagner les entreprises dans leur recherche de main-d'œuvre et leurs problématiques en matière de ressources humaines.

L'association Sud-ouest emploi a été créée en 2001. Basée à Saint Genis Laval, son objet social est d'animer le plan local pour l'insertion et l'emploi du sud-ouest lyonnais, de mettre en œuvre toute action qui répond aux difficultés professionnelles ou extra-professionnelles des demandeurs d'emploi de ce territoire, d'assurer des missions d'ingénierie en rapport avec ces difficultés et enfin d'accompagner les entreprises dans leur recherche de main-d'œuvre et leurs problématiques en matière de ressources humaines.

L'association Techlid a été créée en 1988. Basée à Limonest, son objet social est de faciliter l'implantation d'entreprises sur son territoire, de leur proposer une offre de services répondant à leurs besoins notamment dans leur recherche de main-d'œuvre et leurs problématiques en matière de ressources humaines.

L'association Uni-Est a été créée en 1992. Basée à Saint Fons, son objet social est d'animer le plan local pour l'insertion et l'emploi de l'est lyonnais, de mettre en œuvre toute action qui répond aux difficultés professionnelles ou extra-professionnelles des demandeurs d'emploi de ce territoire, d'assurer des missions d'ingénierie en rapport avec ces difficultés et enfin d'accompagner les entreprises dans leur recherche de main-d'œuvre et leurs problématiques en matière de ressources humaines.

Ces 4 associations sollicitent le soutien de la Métropole de Lyon pour soutenir le développement de leurs partenariats et actions avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'économie et de l'insertion sur leur territoire d'intervention.

**II - Objectifs de la politique publique**

La territorialisation de l'action publique est une priorité de la stratégie de développement économique, d'emploi et d'insertion de la Métropole. Agir en proximité permet de mieux connaître les attentes et besoins des personnes en difficultés d'insertion professionnelle, comme des demandeurs d'emploi, des entreprises et de leurs salariés.

Parmi ces attentes et préoccupations, figure la difficile adéquation et rencontre entre les offres et demandes de travail.

La Métropole souhaite soutenir, à l'échelle des bassins de vie et d'emplois de son territoire, les approches innovantes en matière de gestion des ressources humaines et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

C'est la raison pour laquelle, elle souhaite apporter son soutien financier aux programmes d'actions que ces 4 structures proposent en matière et d'accompagnement spécifique et territorialisé de ces problématiques.

### III - Compte rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0703 du 2 novembre 2015, le Conseil de la Métropole a procédé à l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 94 160 € dans le cadre de l'animation ressources humaines pour l'année 2015.

Les actions conduites en ce sens en 2015 ont été les suivantes :

- réunion et animation des instances des Contrats territoriaux emploi formation (CTEF). Les CTEF sont le dispositif de territorialisation de l'action régionale en matière d'emploi et de formation, qui réunit localement la Région, l'Etat, les partenaires sociaux et les principaux acteurs du domaine qui interviennent sur le champ de l'emploi, de la formation et du développement économique,
- élaboration d'une stratégie ressources humaines partagée pour le territoire, élaboration et partage d'un plan d'actions collectif en conséquence,
- mise en place d'une dynamique partenariale pour accompagner les entreprises de moins de 250 salariés pour développer la professionnalisation et l'évolution de leur pratique en matière de ressources humaines,
- sensibilisation d'entreprises à ces questions : 329 TPE et PME ont été mobilisées en 2015, dont 211 entreprises qui ont pu accéder à de nouveaux outils ressources humaines,
- accompagnement individuel ou collectif - thématique : 157 entreprises ; les thématiques principales sont l'accompagnement des mutations, les recrutements, la professionnalisation et les pratiques ressources humaines, la gestion des âges,
- développement d'actions ayant pour objectifs d'anticiper les besoins en recrutement, d'intégrer de nouveaux salariés, de communiquer et mieux manager, de fidéliser les compétences en tension, de manager la mobilité et travail à distance, etc.
- développement des actions partenariales avec l'Association nationale pour la formation automobile et le groupement des agents Citroën du Rhône.

### IV - Programme d'actions pour 2016 et plans de financement prévisionnels

Les programmes d'actions proposés pour l'année 2016 sont structurés autour des objectifs suivants :

- faire de la gestion des ressources humaines un levier du développement économique et de l'emploi pour renforcer les liens entre les besoins en ressources humaines des entreprises et les orientations en matière d'emploi et d'insertion de formation. Il s'agira aussi de proposer aux entreprises de ces territoires un appui structuré en matière de gestion des ressources humaines, articulé avec les dispositifs existants sur le territoire en matière de formation professionnelle et d'emploi et d'insertion,
- sensibiliser les entreprises à l'enjeu de la gestion des ressources humaines et de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) : il s'agira de poursuivre l'accompagnement individuel et collectif des TPE avec un accent sur les entreprises des filières prioritaires, en lien avec les compétences élargies de la Métropole et notamment sensibiliser au recrutement de publics en insertion,
- développer une expertise en matière de gestion prévisionnelle et territorialisée des emplois et des compétences.

Le programme d'actions 2016 sera porté par les mêmes associations qui sont intervenues sur le portage des actions 2015.

### Budgets prévisionnels 2016

<b>Association Uni Est</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant en €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant en €</b>
achats et services extérieurs	25 000	Métropole de Lyon	38 160
charges de personnel	55 000	Région Auvergne Rhône-Alpes	41 840
<b>TOTAL</b>	<b>80 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80 000</b>

<b>Association TECHLID</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant en €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant en €</b>
achats et services extérieurs	3 305	Métropole de Lyon	14 000
charges de personnel	34 002	Région Auvergne Rhône-Alpes	21 000
		Communes	2 307
<b>TOTAL</b>	<b>37 307</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 307</b>

<b>Association sud-ouest Emploi</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant en €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant en €</b>
achats et services extérieurs	8 716	Métropole de Lyon	14 000
charges de personnel	26 284	Région Auvergne Rhône-Alpes	21 000
<b>TOTAL</b>	<b>35 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>35 000</b>

<b>Association ALLIES</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant en €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant en €</b>
achats et services extérieurs	8 336	Métropole de Lyon	28 000
charges de personnel	61 664	Région Auvergne Rhône-Alpes	42 000
<b>TOTAL</b>	<b>70 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 000</b>

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement, d'un montant total de 94 160 €, soit 28 000 € pour l'association ALLIES, 14 000 € pour l'association Sud-ouest emploi, 14 000 € pour l'association Techlid et 38 160 € pour l'association Uni-Est pour contribuer au financement des programmes d'actions 2016 relatifs à l'animation et au développement de leurs partenariats et actions avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'économie et de l'insertion sur leur territoire d'intervention. En 2015, ces associations ont bénéficié d'une subvention d'un même montant.

Ce financement est accordé dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016. Toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entraînera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 28 000 € au profit de l'association ALLIES pour son programme d'actions 2016 relatif à l'animation et au développement de ses partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'économie et de l'insertion sur des territoires de Lyon et du Plateau nord et Val de Saône,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € au profit de l'association Sud-ouest emploi pour son programme d'actions 2016 relatif à l'animation et au développement de ses partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'économie et de l'insertion sur des territoires Lômes et Côteaux du Rhône,

c) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € au profit de l'association Techlid pour son programme d'actions 2016 relatif à l'animation et au développement de ses partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de l'économie et de l'insertion sur des territoires ouest et nord et Val d'Yzeron,

d) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 38 160 € au profit de l'association Uni-Est pour son programme d'actions 2016 relatif à l'animation et au développement Rhône amont, Portes du sud, Portes des Alpes et Villeurbanne,

e) - les conventions à passer entre la Métropole de Lyon et les associations ALLIES, Sud-ouest emploi, Techlid et Uni-Est définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 65 - opération n° 0P36O4881.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.**